Les enseignant-e-s de S.E.S. du lycée

Courrier à l’attention de :

Mr Chassetuilier, IA-IPR de SES

M. Pelletier, Inspecteur Général de SES

Sous couvert du chef d’établissement

                                                                             Le 01 décembre 2019

Objet : Premier bilan des effets de la réforme en SES au lycée Bellevue d’Albi

Messieurs les Inspecteurs,

On nous a exposé le fait que la réforme du lycée allait être une chance pour les SES. La réalité de terrain est bien différente. Nous souhaitons par la présente lettre attirer votre attention sur les conséquences de cette réforme sur notre discipline au sein de notre établissement.

1.Baisse des volumes horaires en SES

* L’entrée dans le tronc commun de seconde des SES a eu pour effet de supprimer les groupes à effectifs réduits que nous étions amenés à faire pour séparer les élèves suivant l’enseignement de PFEG de ceux suivant l’enseignement de SES. Au final, au lieu de compter 11 groupes à 1h30, nous n’en comptons désormais plus que 9, pour le même nombre d’élèves. Soit une perte de 3 heures poste.
* La mise en place du choix de 3 enseignements de spécialité pour les élèves de première a permis à un nombre plus important d’entre eux de suivre cet enseignement, et nous nous en réjouissons. Ainsi au lieu des habituels 50 à 70 élèves (selon les années) inscrits en première ES, nous comptons cette année près de 90 élèves suivant la spécialité.

Toutefois cela ne s’est pas traduit par une augmentation des heures poste, au contraire. Alors qu’avec nos 2 classes de première ES, nous bénéficiions de 5 heures en classe entière et de 2h d’accompagnement personnalisé en demi groupe, soit 7 heures par classe, nous ne disposons plus aujourd’hui que de 4 heures par groupe (les groupes comprenant entre 29 et 31 élèves). Au final au lieu de 14 heures, nous n’intervenons plus que 12 heures en première.

* Nous avons réussi, afin d’éviter à un collègue un complément de service à l’extérieur, à nous faire attribuer 2 heures d’EMC en première. Mais cette heure ne compense pas la perte des 2 groupes de TPE que nous suivions habituellement.

Au total, c’est donc aussi, 2 heures de moins, en première.

Au final, le volume horaire d’enseignement des SES est en diminution dans notre établissement et les perspectives sont sombres pour l’année prochaine : perte supplémentaire de 3h30 de service dans l’hypothèse de garder 2 groupes en Terminale (1h30 de SSP et 1 d’AP par classe). S’ajoute à cela notre inquiétude de perdre aussi les 2h d’option économie assurées en CPGE ECS et qui comptent pour 3h dans la DGH. Enfin, si nous avons réussi cette année à obtenir quelques heures d’EMC en seconde, première et terminale pour limiter la perte de volume horaire, cet enseignement n’étant pas fléché pour les SES, nous pouvons être amenés à perdre aussi ces heures, à l’avenir, tant la concurrence entre les disciplines pour récupérer des heures est grande. Nous craignons ainsi la suppression du poste de Mr au moment de son départ en retraite, au mois de Juin.

2.Dégradation des conditions de travail et de suivi des élèves

* Nous constatons une hausse du nombre d’élèves et de groupes gérés par chaque professeur. En effet, pour compenser la perte d’heures en particulier en première, nous avons accepté de suivre en EMC des classes que nous ne connaissons pas (seuls quelques élèves suivant la spécialité) et ne les voyons qu’1h tous les quinze jours. Cela représente un surcroît de travail et une aberration pédagogique ! Ainsi, pour un service de 16h, un des enseignants a à sa charge 7 groupes différents (soit environ 200 élèves) !
* Les professeurs de spécialité SES en première ont des élèves provenant de 7 classes différentes ! La perte du groupe classe est, selon nous, source d’effets pervers :

-Tout d’abord, cela constitue un obstacle au suivi de tous les élèves puisque nous ne pouvons plus assister à tous les conseils de classe. C’est un recul du poids de la discipline dans l’orientation des élèves et un comble pour une discipline choisie par eux comme spécialité.

-Les élèves étant issus de différentes classes et n’étant réunis qu’en SES il est difficile de mettre en œuvre une dynamique de groupe. Cela est renforcé par des profils d’élèves très différents (scientifiques pour les uns, littéraires pour les autres) et par des objectifs eux aussi différents (abandonner les SES en fin d’année ou garder la spécialité).

-C’est aussi la fin des projets de classe transdisciplinaires, et ils étaient nombreux au lycée  ! Les dispositifs tels que Lycéens au cinéma, l’accueil d’intervenants extérieurs, le travail interdisciplinaire comme autour de « Retour à Reims » de Didier Eribon avec des collègues de français l’an dernier… ne peuvent plus être menés avec des élèves atomisés dans des groupes à géométrie variable.

- L’impossibilité pour les professeurs de SES d’être professeur principal en première a non seulement une conséquence économique (cette fonction étant indemnisée) mais elle nous éloigne surtout un peu plus du suivi et de l’orientation des élèves.

3.Difficultés pédagogiques liées à la précipitation de la mise en place de la réforme et aux inconnues nombreuses pour les mois à venir :

* En première, nous sommes confrontés à un programme à la fois très lourd (compte tenu de la faible dotation horaire) mais aussi technique (en particulier sur les chapitres sur le marché) et trop peu problématisé pour suscité réellement l’intérêt des élèves. Nous regrettons particulièrement le faible nombre de propositions de formation sur ces nouveaux programmes et le retard dans la publication des fiches Eduscol, censées nous guider.

L’absence de dédoublement ne nous permet pas, en plus des contenus d’enseignement, de pouvoir consacrer du temps à la méthodologie avec les élèves.

* Le choix du ministère de demander aux élèves d’abandonner une spécialité en fin de première nous pose un double problème :
* Les réunions parents-professeurs ne sont plus consacrées qu’aux choix stratégiques des élèves dans la perspective de parcoursup.
* Comment allons-nous pouvoir maintenir une dynamique de groupe (déjà fragilisée par la disparition de la structure classe) lorsqu’en février ou mars, un tiers des élèves aura choisi d’arrêter la spécialité en fin d’année ? Et après les épreuves d’avril, comment continuer à enseigner en même temps à des élèves qui en ont fini avec les SES, et avec ceux qui en feront 6h par semaine l’année suivante ?
* Enfin, les incertitudes autour des épreuves d’E3C sont loin d’être levées. Les sujets 0 mis à notre disposition, sans corrigé ni grille d’évaluation, et dont les niveaux de difficultés sont très aléatoires ne nous permettent pas de préparer sereinement nos élèves à ces épreuves.
* Par ailleurs, la banque de sujets nationale, qui devait être publique, n’est toujours pas disponible. Les modalités de passation comme celles de correction dans les établissements sont très floues, et semblent variables selon les établissements, ce qui nous amène à penser qu’il y aura une rupture d’égalité entre les élèves très importante, source de contestations à venir.
* Enfin, nous sommes aussi confrontés à une mobilité des élèves assez forte (du fait de la mobilité géographique des parents) qui les place dans des situations délicates puisque les épreuves d’avril porteront sur les chapitres que nous avons traités et qui peuvent être différents de ceux que l’élève a vu dans son ancien établissement. 4 élèves sont déjà concernés dans notre établissement. Or, il nous est absolument impossible de pallier cette difficulté.

4.Inconnues pour la classe de Terminale

* Nous ne disposons d’aucune information fixe et fiable à l’heure actuelle sur les épreuves et le calendrier global pour la classe de terminale. Quid des épreuves finales de spécialité passées en mars ? Comment faire venir au lycée des élèves entre cette date et le mois de juin, sachant que l’examen aura déjà eu lieu ?
* Qu’en est-il du Grand Oral à préparer dès la Première, alors que nous en ignorons encore à ce jour les modalités et ne disposons d’aucune heure pour le préparer.

Depuis la rentrée et la mise en œuvre de la réforme du lycée en classe de seconde et de première, nous nous retrouvons confrontés à un décalage entre les valeurs défendues par le service public d’éducation, les injonctions d’accompagnement individualisé des élèves, et les moyens concrets dont nous disposons pour les mettre en œuvre. Nous constatons en outre que les SES ont été victimes de cette réforme. Cela est à l’origine d’un profond malaise. Malaise qui n’est que renforcé par l’inconnu total dans lequel nous sommes plongés vis-à-vis de l’année de Terminale.

Dans l’espoir que notre courrier trouve un écho auprès de vous, nous vous prions d’agréer, Messieurs les inspecteurs, l’expression de notre plus haute considération.

Les professeurs de SES du lycée